

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 1^{er} mars 2016 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Madame Sylvie Laurain et Messieurs Michel Morin et Ghislain Provost.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale.

1. **OUVERTURE : 20 h 00**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 FÉVRIER 2016**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour l'achat d'un refroidisseur à jus : 100.00\$
6. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour la ligne d'air à la caserne : 1 155.00\$
 - b) Démission de M. Richard Bonhomme du service des incendies
7. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Appel d'offres pour le service d'inspection municipal
8. **HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour l'achat des produits d'entretien annuel : 2 765.00\$
 - b) Vente du camion de voirie Dodge Dakota 1998 : 610.00\$
9. **FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Conclusion d'une entente avec St-Alexandre pour les droits des carrières et sablières
 - b) Contrat de services avec Me Ethier, avocat fiscaliste, vérif. des récupérations de TPS et TVQ
 - c) Société Canadienne du cancer – Décréter le mois d'avril comme le mois de la jonquille
10. **VARIA**
11. **COURRIER**
12. **QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
13. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20 H 22**

1. **OUVERTURE**

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2016-03-027 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.
ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 FÉVRIER 2016.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2016;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2016-03-028 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 février 2016. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

Aucun fournisseur à payer

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1600076	Alain Héту, entente cellulaire, chambre du congrès, déplacement, Café et immatriculation véhicule d'urgence	465.79\$
C1600077	ACSIQ, inscription au congrès des directeurs incendies	680.65\$
C1600078	RG Technilab, vérif. détecteur 4 gaz du serv. Incendie	100.62\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun fournisseur à payer

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

C1600079	Municipalité d'Henryville, assainissement des eaux usées 4 ^e trimestre 2015	655.85\$
C1600080	André Méthé transport, rempl., trou d'homme rue de l'Église	270.19\$
C1600081	Lettrage Landry, lettrage camion Dodge Ram 2010	172.46\$
C1600082	AKD Protection, Inspection annuelle des extincteurs	309.92\$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1600083	FQM, formation de 2 élus le 16 avril 2016	747.34\$
C1600084	Me Paul-Claude Bérubé, honoraire à la Cour municipale	462.21\$
C1600085	Papeterie Cowansville inc., caisses de papiers et fournitures de bureau	251.44\$

Pour un total de : 10 116.47\$

2016-03-029 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 10 116.47\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Mars 2016	2 820.78\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Février 2016	7 298.27\$
Salaire des pompiers	Février 2016	2 427.91\$
C1600063	Ministère du Revenu du Québec, ajustement RRQ 2015	51.75\$
C1600065	L'Homme et Fils inc., frais de poste et timbres	455.42\$
C1600066	Éditions Juridiques FD inc., renouv. Code des Élections et référendums	84.00\$
C1600067	Régie Intermunicipale d'eau potable, quote-part de mars 2016	15 510.00\$
C1600068	Financière Manuvie, assurance-collective de mars 2016	1 395.91\$

C1600069	Gestim inc., service d'inspection municipale février 2016	1 798.49\$
C1600070	Pétroles Dupont inc., huile à chauffage de la caserne	326.96\$
C1600071	Financière Banque Nationale, intérêts prêts de l'autopompe incendie	1 438.50\$
L1600014	Copicom inc., location photocopieur 6 mois	627.76\$
L1600015	Hydro-Québec, électricité Caserne et Bibliothèque	446.97\$
L1600016	Hydro-Québec, électricité Lumières de rues	657.71\$
L1600017	Hydro-Québec, branchement de l'enseigne numérique	492.19\$
L1600018	Receveur générale du Canada, DAS de janvier 2016	1 045.33\$
L1600019	Ministère du Revenu du Québec, DAS de janvier 2016	2 729.28\$
L1600020	MRC du Haut-Richelieu, matières résiduelles mars 2016	4 886.90\$
L1600021	MRC du Haut-Richelieu, quote-part administration mars 2016	44 270.74\$
L1600022	MRC du Haut-Richelieu, quote-part digues & stations pompage mars 2016	9 303.24\$
L1600023	Hydro-Québec, électricité Centre communautaire	1 674.22\$
L1600024	SAAQ, immatriculation des véhicules municipaux	3 953.46\$
Pour un total de :		103 695.79\$

Dépenses autorisées par résolution

C1600064	Animations Clin d'œil inc., animation Plaisirs d'Hiver (2016-02-015)	425.41\$
C1600072	L'Homme et fils inc., alume-feu, fils, crêmettes Fête d'hiver (2016-02-015)	49.21\$
C1600073	René Gauvin, cpa, rapport d'impôt des loisirs (2016-02-016)	344.92\$
C1600074	Jocelyne Brisebois, sirop et bâtons tire sur neige Fête d'hiver (2016-02-015)	85.75\$
C1600075	Atelier Mobile M.C. enr., réparation tracteur Case (2016-01-006)	650.80\$
C1600087	Jocelyne Brisebois, sirop et bâtons tire sur neige Fête d'hiver (2016-02-015)	55.75\$
Pour un total de :		1 526.09\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UN REFROIDISSEUR À JUS

2016-03-030 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 100.00\$ soit autorisée pour l'achat d'un refroidisseur à jus. ADOPTÉE.

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA LIGNE D'AIR DE LA CASERNE

2016-03-031 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 1 155.00\$ soit autorisée pour la ligne d'air de la caserne. ADOPTÉE.

B) DÉMISSION DE M. RICHARD BONHOMME, POMPIER AU SERVICE DES INCENDIES

CONSIDÉRANT QUE M. Bonhomme nous a avisé par lettre datée du 28 février 2016, qu'il quittait définitivement le service des incendies de Saint-Sébastien;

EN CONSÉQUENCE :

2016-03-032 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la démission de M. Richard Bonhomme, pompier au service des incendies soit acceptée. ADOPTÉE.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) APPEL D'OFFRES POUR LE SERVICE D'INSPECTION MUNICIPAL

2016-03-033 Il est proposé par M. Ghislain Provost, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que Mme Manon Donais, directrice générale prépare le cahier des charges pour les appels d'offres pour le service d'inspection municipal. Mme Donais informe les membres du conseil municipal que cet appel d'offres sera mis sur le site Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO). Tous sont d'accord. ADOPTÉE.

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DES PRODUITS D'ENTRETIEN ANNUEL

2016-03-034 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 2 765.00\$ soit autorisée pour l'achat des produits d'entretien annuel. ADOPTÉE.

B) VENTE DU CAMION DE VOIRIE DODGE DAKOTA 1998

CONSIDÉRANT QUE les soumissions pour l'achat du camion de voirie Dodge Dakota 1998 devaient être reçues au bureau municipal au plus tard le mardi 23 février 2016 à 16h;

CONSIDÉRANT QUE le résultat fut celui-ci;

Sylvain Isabelle	610.00\$
Marcel Duval	525.00\$
Simon Lynch	504.00\$

EN CONSÉQUENCE :

2016-03-035 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Sylvie Laurain et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la vente du camion soit accordée à M. Sylvain Isabelle, conformément à sa soumission du 23 février dernier au montant de 610.00. ADOPTÉE.

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) CONCLUSION D'UNE ENTENTE AVEC SAINT-ALEXANDRE POUR LES DROITS DES CARRIÈRES ET SABLIERES

CONSIDÉRANT la demande adressée à la municipalité de Saint-Alexandre pour la conclusion d'une entente concernant l'attribution des sommes résultant de la perception des droits des carrières et sablières;

CONSIDÉRANT QU'une rencontre a eu lieu le 3 décembre 2015 avec messieurs les conseillers Michel Morin, Mark Handschin ainsi que madame Manon Donais, directrice générale de la municipalité de Saint-Sébastien, ainsi que monsieur Luc Mercier, maire et madame Michèle Bertrand, directrice générale de la municipalité de Saint-Alexandre;

CONSIDÉRANT QUE les matériaux de déblai transitent ou sont susceptibles de transiter sur les voies municipales de Saint-Sébastien;

EN CONSÉQUENCE :

2016-03-036 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'une entente soit signée entre la municipalité de Saint-Sébastien et la municipalité de Saint-Alexandre pour le partage des droits des carrières et sablières perçus, comme suit : 80% municipalité de Saint-Alexandre et 20% municipalité de Saint-Sébastien. ADOPTÉE.

B) CONTRAT DE SERVICES AVEC PLANITAXE (ETHIER AVOCAT INC.), POUR LA VÉRIFICATION DES RÉCUPÉRATIONS DE TPS ET TVQ

2016-03-037 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services de Me Ethier, avocat fiscaliste, pour la vérification des récupérations de TPS et TVQ aux conditions stipulées au contrat de service proposé;

D'Autoriser Mme Manon Donais, directrice générale et M. Martin Thibert, maire, à signer le contrat de service pour et au nom de la municipalité. **ADOPTÉE.**

C) DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER POUR DÉCRÉTER LE MOIS D'AVRIL COMME LE «MOIS DE LA JONQUILLE»

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer ;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,

2016-03-038 Il est proposé par Mme Sylvie Laurain, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à la majorité des conseillers présents :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer. **ADOPTÉE.**

10. VARIA

Aucun point n'est ajouté au varia.

11. COURRIER

Rien à Signaler

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-03-039 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20 h 22. **ADOPTÉE.**

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière